



**Stéphane Bédard**  
Député de Chicoutimi  
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 22 novembre 2011

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

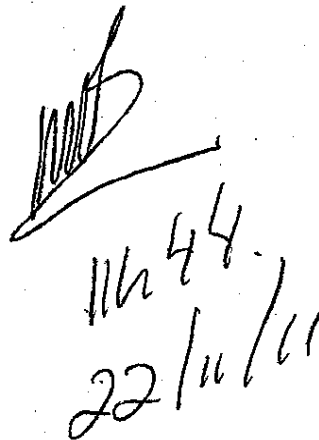
Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 23 novembre, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Joliette.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Lajoie



MB  
11/24  
22/11/11

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

(Article 97 RAN)

*« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'entreprendre les démarches pour doter le Québec de ses propres lois criminelles, dont le Code criminel, qui refléteront les valeurs fondamentales des Québécoises et des Québécois. »*

\*\*\*

*Pauline Boudreau*  
22/11/11  
11246